

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

PRIME A NOS ABONNÉS.

— EXTRAIT D'UNE

CIRCULAIRE DE SA

GRANDEUR MGR DE

MONTREAL, du 26 décembre 1885.—

QUESTION LITURGIQUE. —

LE PREMIER DIMANCHE

APRES L'ÉPIPHANIE. —

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

NE ET PROVINCIALE :

la fête de l'Épipha-

nie ; érection de la



SOMMAIRE

confrérie de la Sainte

Face ; la vie de M.

Paul de Chomedey

Sieur de Maisonneuve

par P. Rousseau SS.—

RAPPORT

DE L'ŒUVRE DE L'ADORA-

TION NOCTURNE.—

JEANNE D'ARC A LA

CATHÉDRALE DE ROUEN

—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO

2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an, payable d'avance.

LE NUMÉRO

2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal

Adresser toutes communications concernant l'administration à

MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

BIBLIOTHEQUE

DE LA MAISON MÈRE

C. N. D.

PRIERES DES QUARANTE HEURES.

| | | | |
|-----------|----|------|-----------------|
| LUNDI, | 11 | JAN. | —Berthier. |
| MERCREDI, | 13 | “ | —Saint-Sulpice. |
| VENDREDI, | 15 | “ | —Saint-Laurent. |

FETES DE LA SEMAINE.

| | | | |
|-----------|----|------|--|
| DIMANCHE, | 10 | JAN. | —1er dimanche après l'Epiphanie. —On annonce la fête du Saint Nom de Jésus. —On donne lecture des décrets sur le mariage et sur les cas réservés. |
| Lundi, | 11 | “ | —Dimanche dans l'Octave, sem. orn. blancs. |
| Mardi, | 12 | “ | —De l'octave, semid., ornements blancs. |
| Mercredi, | 13 | “ | —De l'octave, semid., ornements blancs. |
| Jeudi, | 14 | “ | —Octave de l'ÉPIPHANIE, dble. orn. blancs. |
| Vendredi, | 15 | “ | —ST HILAIRE, E. D., double orn. blancs. |
| Samedi, | 16 | “ | —ST PAUL ERMITE, dble ornements blancs. |

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

N. D. DU MONT ROYAL.—Mardi 12, anniversaire de la mort de la Vénérable Sœur Marguerite Bourgeois, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame.

SAINTE-CROIX.—Vendredi 15, profession religieuse.

Dimanche 10 — Solennité des Titulaires des églises paroissiales de Saint-Télesphore et Sainte-Adèle.

PRIME OFFERTE A NOS ABONNES.

La *Semaine Religieuse* est heureuse de pouvoir annoncer à ses abonnés qu'elle vient encore cette année leur offrir une prime exceptionnelle, aux conditions énoncées ci-dessous.

Pour nous dédommager de nos sacrifices, nous espérons que nos abonnés se feront de plus en plus les patrons et les propagateurs de notre chère *Semaine*. Ils doivent maintenant être persuadés du bien que, par ses paroles de vérité, de consolation et de paix, elle doit faire au sein d'une famille. Epouse chrétienne, jeune fille sérieuse, enfant intelligent, pères et fils mêmes seraient heureux de recevoir, si on les leur faisait une fois connaître, des pages intéressantes où leur piété, leur esprit et leur cœur trouveraient toujours de salutaires aliments.

Mais c'est surtout à messieurs les curés que nous demandons plus spécialement leur patronage pour la *Semaine Religieuse*. Eux, dont la parole est toujours écoutée avec bienveillance, n'auraient le plus souvent qu'un mot à dire pour faire entrer notre publication dans un grand nombre de familles. Et ainsi, modeste ouvrière du bien, elle le répandrait dans ses faibles limites et ses pages, empreintes de l'esprit de foi, feraient passer la foi dans les âmes. Aux riches de ce monde, elle donnerait des pensées de dévouement et de charité ; aux pauvres, elle enseignerait la résignation et l'espérance dans une vie meilleure.

Dans chaque paraisse existent plusieurs confréries ou congrégations ; que monsieur le curé veuille bien leur recommander la *Semaine Religieuse*, et, nous en sommes certains, dans chaque confrérie ou congrégation, nous aurons un ou plusieurs abonnés.

Par cette grande publicité de la *Semaine*, allant porter dans la plupart des familles l'amour de Dieu, de la Religion, de la sainte Eglise ; enseignant le respect à l'autorité du Souverain Pontife, des Evêques, des curés ; donnant des exemples d'abnégation, de dévouement, de charité, un grand bien serait fait.

Et pour faire ce bien, il suffit à messieurs les curés et à nos abonnés de le vouloir.

Notre prime se compose de cinq ouvrages parmi lesquels nos abonnés pourront choisir celui qui leur convient le mieux.

C'est d'abord une vie de saint, la VIE DE ST BENOIT-JOSEPH LABRE, canonisé le 9 février 1873, par un décret de Pie IX. Dans ce livre nos lecteurs trouveront les plus édifiants exemples d'abnégation, de mortification, de pureté, de chasteté, de charité. La vie de Benoit-Joseph-Labre s'est écoulée à une époque rapprochée de nous, de 1738 à 1783, au milieu de ce dix-huitième siècle si corrompu et si irréligieux, et cette vie fut si manifestement celle d'un saint qu'à peine Benoit est-il mort que la voix publique le proclame *Saint* ; que les populations se pressent autour de son corps, le vénèrent et le prient. De nombreux mi-

racées attestent le pouvoir de ce pauvre enfant d'Amettes méprisé, insulté, bafoué pendant sa vie. Nulle lecture ne peut être plus intéressante en même temps que plus édifiante.

VIE DE MONSIEUR BOURGET, par Leblond de Brumath. Nous avons déjà, en son temps, rendu compte de cet ouvrage qui parut le jour même des funérailles du regretté Archevêque. Tous ceux pour qui le souvenir de ce prélat sera toujours cher, voudront avoir ce volume dans lequel est fidèlement retracée cette vie si pleine de bonnes œuvres, de fondations pieuses, d'établissements de communautés, de séminaires, de collèges.

Après avoir lu ce livre, on connaîtra complètement le grand prélat et on aura un souvenir ineffaçable de cet Episcopat remarquable.

LA DÉFENSE. Ce livre composé par un prêtre du diocèse de Montréal, donne dans ses 146 pages des solutions courtes aux principales objections contre la religion. Ces solutions, extraites des meilleurs auteurs, ne peuvent venir dans un temps plus opportun. La Religion et l'Église sont attaquées de toute part avec la plus grande énergie; rien donc de plus utile qu'un livre dans lequel sont réfutées les objections, les erreurs des demi-savants, des hérétiques, des incrédules, des apostats.

Que de bien peut faire un tel ouvrage, en détruisant les préjugés de l'impiété, de l'ignorance et de la lâcheté. Trop souvent des catholiques convaincus et fervents ont laissé attaquer devant eux les vérités de leur religion, faute de connaître les arguments qui pouvaient réduire au silence, ceux qui attaquaient leur foi. La *Défense* leur fournira ces arguments; ils pourront ainsi prouver la sainteté de leur religion et gagner aussi des âmes plongées encore dans les abîmes du doute.

A LA VEILLÉE, contes et récits par Faucher de Saint-Maurice. Ce livre, comme dit l'auteur, a été écrit pour offrir à des enfants des contes qui leur parleraient du passé, qui leur feraient se rappeler les dangers, les fatigues l'abnégation de ces premiers Français, si courageux et si croyants qui fondèrent le Canada. Nous ne pouvons analyser les récits qui composent ce volume; le temps nous manque et d'ailleurs nous ne voulons pas déflorer le plaisir de ceux qui le choisiront. Nous signalerons spécialement le récit: "Les larmes du Christ" qui se termine par ces paroles se rapportant si bien à notre époque: "Les larmes du Christ sont là pour protéger les portes de son Église et toujours elles feront trouver à ceux qui voudront s'élever contre elle, les gémonies sur les bords du Tibre, la roche Tarpéienne aux pieds du Capitole."

TROIS LÉGENDES DE MON PAYS par J. C. Taché. Dans la première de ces légendes: *L'Ilet au Massacre*, l'auteur a voulu montrer l'état de barbarie profonde des sauvages habitant notre pays avant l'arrivée des missionnaires; dans la seconde; *Le Saganro du Kapsouk*, il nous peint la lutte morale des sauvages lorsque les missionnaires leur apportèrent la vérité; dans la troisième enfin:

Le Géant des Méchins, il nous fait assister aux dernières résistances des indigènes et au triomphe de la Religion dans ces contrées où le nom de Dieu, n'avait pas été encore glorifié.

On comprend tout l'intérêt de ces légendes que l'auteur pour en indiquer le sens moral a appelé : *L'Evangile ignoré, l'Evangile prêché, l'Evangile accepté.*

Les personnes qui se conformeront aux conditions suivantes auront droit à l'un des ouvrages que nous venons d'analyser.

1. Toute personne déjà abonnée, qui nous fera parvenir avant le 30 janvier courant, **\$1.00**, pour l'abonnement de **1886**.

2. Tout abonné nouveau qui nous paiera **\$1.00**, avant le 30 janvier courant, pour son abonnement de **1886**.

3. Tout abonné en retard qui, outre ses arrérages, nous paiera **\$1.00** pour son abonnement de **1886**.

~~De~~ **DE PLUS**, toute personne qui nous fournira une liste de 5 abonnements nouveaux et payés d'avance pour 1886, aura elle-même droit à un **ABONNEMENT GRATUIT** à la *Semaine Religieuse* pour l'année 1886, en même temps qu'à l'une des primes.

EXTRAIT DE LA CIRCULAIRE No. 72 DE S. G. MGR DE MONTREAL,

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE.

Évêché de Montréal, 16 Décembre 1885.

Mes chers Collaborateurs,

CONSIDÉRATIONS SUR L'ANNÉE QUI VIENT DE S'ÉCOULER DÉSORDRES A ÉVITER.

Le bon Dieu, dont la main châtie ceux qu'il aime, nous a fortement éprouvés pendant l'année qui est maintenant à son terme.

La guerre civile avec toutes ses horreurs a répandu la dévastation, la disette et la misère dans le Nord-Ouest. Le sang a coulé ; nous éprouvons actuellement le contrecoup de ces luttes entre frères, et nous ne pouvons prévoir ce que l'avenir nous réserve de troubles et d'agitations, comme suite de ces combats.

La petite vérole a semé ses ravages dans la ville de Montréal et plusieurs des campagnes ont subi les cruelles atteintes du fléau ; tout n'est pas terminé, et peut-être que de nombreuses victimes succomberont encore.

La mort a ravi à notre affection plusieurs membres du clergé, et elle a frappé sans distinction d'âge ou de rang.

Sans doute que le Seigneur ne nous a ainsi visités que pour nous avertir que nous avons à fléchir sa colère par une vie plus chrétienne et plus en harmonie avec ses divins Commandements.

Le moyen d'y arriver, c'est de faire tout en notre pouvoir pour

détourner les fidèles de tant et tant de péchés et d'occasions de péchés, que les mœurs de plus en plus légères, jettent sous les pas de tous et donnent en pâture à la foule.

Ces sources de péchés, vous les connaissez, mes chers Collaborateurs. Ce sont les théâtres, contre lesquels j'ai déjà réclamé, et où l'âge mûr et la jeunesse vont apprendre le mal, contempler des scènes de mœurs peu édifiantes, et qui jusqu'ici semblaient devoir appartenir à d'autres pays, où la foi décline; ce sont les auberges, où l'abus des liqueurs enivrantes cause tant de ruines au point de vue moral et au point de vue temporel, éloignant des Sacrements des jeunes gens et des pères de famille, faisant régner la plus sordide misère au sein de familles haut et bas placées, qu'une conduite plus chrétienne et plus morale de la part de leurs chefs ramènerait à l'aisance ou à une heureuse médiocrité; ce sont les maisons de jeux, repaires du vol et de la rapine, où des imprudents vont perdre le salaire destiné à faire vivre leurs enfants et où des hommes éhontés vont amasser un gain, qui devrait peser sur leurs consciences comme un remords permanent; ce sont encore les *clubs*, où l'on oublie ses devoirs domestiques, et où l'on va souvent perdre au jeu le pain de sa famille.

Il y a encore un désordre que le Deutéronome flétrit aussi :

Non inductur mulier veste virili, nec vir utetur veste femineâ : abominabilis omnis apud Deum est, qui facit hæc. (Deut. XXII, 5).

C'est devenu une manie pour certaines femmes et jeunes filles de revêtir des costumes d'hommes. On ne voit peut-être pas tout ce qu'elle a de ridicule et de déplacé.

Chez tous les peuples même les plus barbares, les personnes de différent sexe ont toujours employé des vêtements de forme différente : et cette loi, dictée par les principes élémentaires de la pudeur, a été regardée comme une perfection très efficace et indispensable de la moralité publique.

Et ce qui est plus grave encore, c'est que l'on se croit autorisé d'entrer dans les Églises avec ces costumes du carnaval. Ils ne conviennent pas dans la rue, encore moins doivent-ils pénétrer dans les temples du Dieu vivant.

Les *glissades* ou *glissoires* (un mot nouveau, qui est entré dans notre langue pour désigner une folie nouvelle), sont encore une source de mauvaises rencontres entre les personnes de sexe différent, et vous ne sauriez trop vous élever contre cette fureur pour un amusement prôné partout et qui menace d'envahir de nouveau notre ville et nos campagnes pour cet hiver. Les glissades, telles qu'elles se pratiquent, lorsqu'il y a les deux sexes, constituent une occasion prochaine de péché, et votre devoir est de les interdire aux fidèles.

Avec les glissoires viennent les courses en *raquettes*, et malheureusement les jeunes filles se laissent entraîner à ce divertissement inconnu de nos ancêtres, et pris aux sauvages, qui n'en

usaient que par nécessité. Les jeunes personnes, qui s'y adonnent, sortent des bornes de la modestie, qui est le plus bel apavage de leur sexe, et, outre qu'elles exposent leur santé à un exercice trop violent pour elles, elles y contractent des habitudes de dissipation et des goûts masculins, qui les déparent, quand ils ne sont pas l'occasion d'excès condamnables.

Les danses, voilà encore l'origine de beaucoup de péchés, et votre devoir est d'en montrer tous les dangers et tous le inconvenients.

.....
J'ai l'honneur d'être,

Mes chers Collaborateurs,

Votre tout dévoué en Nctre-Seigneur,

† EDOUARD CHS EV. DE MONTRÉAL.

QUESTION LITURGIQUE.

S. R. C.

Ad relationem, quod, in missis solemnibus, concertus musicales qui ad rem non pertinent misceantur, et in tantum spatium protrahantur, ut sacerdotes otiosi diutius ad altare distracti hæreant et cœremoniarum ordo inflectatur, ita ut non musica miscæ sed missa musicæ famuletur; — S. C. resp. *indigere* reformatione. (21 feb. 1643; ad 2, No 1432)

—
1875

Synodus diœcesano

Baltimonsis octova

.....Quum sacro sancto missæ sacrificio et aliis officiis divinis musica, non vero musicæ divina officia inservire debeant, parochi serio prohibeant ne cantores et qui organa pulsan sub offertorio, canone misse et communionem cantum ita protrahant ut celebrans sacrificium interrumpere cogatur et diu expectando ad altare hæreat, *abusum istum non ferendum* omnium damnamus, parochorumque conscientiam, hac de re, quæ plerumque evenit ex eorundem fastidiosa iteratione (vel ex cantu solius, præsertim fœminæ) obstringimus. (Decret. 81).

—
Concil. Provinc. Neo-Eboracen, III,

1861.

(Decret. III)

Quum Sancta Mater Ecclesia nihil magis cordi habeat, quam reverentiam et obsequium erga tremendum sacrificium exhibere,

visum ex Patribus velandum esse cantoribus vel offertorium missæ vel scraphium hymnum *sanctus*... *Hosanna* adeo in missis solemnibus per varios modulos protrahere, ut sacerdos cogatur moras sacrificio innectere, donec ipsi canendo finem fecerint.

PREMIER DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

“ Et Jesus proficiebat Sapientio et eate et gratia apud Deum et homines.” Jésus avançait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et les hommes.

Luc. I., 52.

Le Fils de Dieu, qui pendant son séjour sur la terre a passé par l'enfance, l'adolescence, la virilité afin de sanctifier ces âges et d'offrir à tous un parfait modèle, a donné dans sa deuxième année un éclatant exemple de piété, d'obéissance et de sagesse, dont l'Évangile du jour nous fait le récit. Cet exemple de Jésus montre qu'il y a *nécessité de servir le Seigneur dans sa jeunesse*.

Cette nécessité nous la fonderons de plus sur l'Ancien et le Nouveau Testament, et secondement sur la raison et l'expérience.

1. *Sur l'Ancien et le Nouveau Testament.* Dans l'ancienne alliance Dieu avait établi la double loi des premiers-nés et des prémices. Les premiers-nés des enfants mâles lui étaient offerts dans le temple. Il en était de même des premiers fruits des animaux domestiques, des arbres, des vignes et des champs. Cette loi par laquelle le Seigneur témoignait qu'il est le maître de toutes choses et que les meilleures doivent lui appartenir, est aussi ancienne que le monde. Nous lisons en effet dans le texte sacré que le second fils d'Adam, Abel offrit au Seigneur les premiers-nés de son troupeau et le Seigneur agréa son sacrifice (1).

C'est pourquoi les livres sapientiaux, et ceux des prophètes ne cessent de répéter des maximes que devront méditer les jeunes gens. *Il est bon à l'homme de porter le joug du Seigneur dès son adolescence* (2). Souvenez-vous de votre création dans les jours de votre jeunesse (3). Mon fils dès votre jeunesse, recevez la doctrine et sous vos cheveux blancs, vous trouverez la sagesse (4). Abel, Noé, Abraham, Isaac, Joseph ont été des modèles de piété dans leur jeunesse. Moïse, Josué, Gédéon, Jephthé, Samuel, David, Salomon ont été vertueux dans leur jeunesse, et par ces vertus ils ont eu l'énergie, la sagesse et la puissance d'action qui les ont rendus si célèbres pendant toute leur vie. Et le jeune Tobie, dès son en-

(1) Gen. IV, 4.

(2) Lam. III, 27.

(3) Eccl. XII, 1.

(4) Eccl. VI, 18.

fance, ses œuvres avaient la maturité de la vieillesse. Bien loin de suivre comme ses compatriotes le culte du veau d'or, il se rendait au temple de Jérusalem, y adorait le Dieu d'Israël à qui il offrait les prémices de tous ses biens. Dès sa plus tendre enfance, il remplissait toutes les prescriptions de la loi (1).

L'Ancien-Testament, à côté de ces hommes illustres par leurs vertus dès leur jeunesse, nous montre des femmes non moins remarquables par ces mêmes vertus : Sara, Rebecca, Judith, Esther, Suzanne.

Dans le Nouveau-Testament, on trouve la continuation de la même doctrine, les mêmes exemples, mais dans un degré plus parfait. C'est d'abord saint Jean-Baptiste qui, dès sa plus tendre jeunesse, unit la sainteté à la plus austère pénitence, la Vierge Marie et saint Joseph ont été eux aussi, dès leur jeune âge des modèles d'innocence.

Jésus-Christ avait une prédilection particulière pour l'enfance, la jeunesse. Dans sa vie publique n'a-t-il pas dit avec des accents d'une ineffable tendresse ; « Laissez venir à moi les petits enfants ; à ceux qui leur ressemblent appartient le royaume des cieux (2). Il les embrassait, les bénissait et priait particulièrement pour eux. Dans l'histoire de l'Enfant prodigue, Jésus montre le bonheur du fils toujours près de son père, et toujours obéissant à ses commandements, c'est en faveur de la jeunesse que le Sauveur opère ses plus grands miracles. La fille de Jaire, le fils de Naïm, Lazare étaient jeunes tous trois. Son disciple bien-aimé, *discipulus quem Jesu diligebat*, était saint Jean, le plus jeune des Apôtres, le plus innocent. Saint-Jean, lui aussi, eut toute sa vie une prédilection particulière pour la jeunesse. Le trait suivant en est une preuve bien touchante.

Dans une de ses visites apostoliques ayant remarqué un jeune païen, il le recommanda à l'Évêque du lieu. L'Évêque ne négligea rien pour l'éducation du jeune homme, jusqu'à son baptême et sa confirmation. S'étant alors relâché de sa surveillance, le nouveau converti par suite de mauvaises fréquentations, se livra à de tels excès qu'il devint chef de brigands. Jean revenu dans la localité demanda à l'évêque ce qu'était devenu le jeune homme qu'il lui avait confié. Hélas ! répondit l'évêque il est mort. Et comment est-il mort, dit l'Apôtre, et de quelle mort ? Il est mort à Dieu, ajouta l'évêque ; il est devenu un voleur et un assassin : il occupe les montagnes à la tête d'une troupe de bandits. A ces mots, le saint vieillard, déchire ses vêtements, pousse un profond soupir, commande qu'on lui donne un cheval et un guide, et se dirige vers la montagne. Arrêté par les sentinelles des voleurs, il demande à voir leur chef, mais dès que le bandit aperçoit Jean, il s'enfuit saisi de crainte et de confusion. Le vieillard s'élança à

(1) Tob. 1.

(2) Matt. XIX, 14.

sa poursuite en lui criant : " Pourquoi, mon fils, pourquoi fuyez-vous votre père, un vieillard sans armes ? O mon fils ! ayez pitié de mes cheveux blancs. Ne craignez point, vous pouvez encore espérer le salut. Moi-même, je satisferai pour vous à JÉSUS-CHRIST ; je souffrirai volontiers pour vous la mort, à l'exemple de Notre-Seigneur, et je donnerai, s'il faut, mon âme pour la vôtre ; arrêtez, c'est la miséricorde qui m'envoie." Le jeune homme ému s'arrête, il tremble de tous ses membres, ses armes lui glissent des mains. Le saint vieillard l'ayant rejoint, il tombe à ses pieds, lui demande pardon en gémissant et en sanglotant ; l'Apôtre le rassure contre ses propres frayeurs, et lui fait serment qu'il lui a obtenu son pardon du Sauveur. En signe de réconciliation, il lui baise la main droite coupable de tant de meurtres ; et déjà purifié par le repentir, il le ramène tout joyeux à l'Église. Il ne le quitta qu'après l'avoir rendu un modèle de sincère pénitence. (1)

II. *La raison et l'expérience* s'accordent avec l'Ancien et le Nouveau Testament sur l'obligation de servir Dieu pendant la jeunesse. Ne dit-on pas tous les jours, telle jeunesse, telle vieillesse ; l'habitude devient une seconde nature ; les fruits dépendent des fleurs, etc. Tous les moralistes affirment que tout dépend de la première éducation. La jeunesse doit être soigneusement cultivée pour qu'elle ne soit pas la proie des mauvaises habitudes si difficiles à déraciner, *perversi difficile corrigantur*.

Que les jeunes gens se rappellent la loi des prémices. Qu'à l'exemple des hommes qui consacraient au Seigneur les premiers-nés de leurs troupeaux, les premiers fruits de leurs jardins, ils Lui consacrent la fleur, la vigueur de l'âge, et s'habituent à discipliner leur mémoire, leur esprit, leur conscience sous la loi divine, et que leurs sens suivent constamment les organes de la vérité, de la charité, de la vertu. Qu'ils donnent à la religion, et non au vice, la force, l'énergie, l'or de leur jeunesse. Qu'ils soient toujours des Benjamin chéris du Seigneur, *Benjamin amantissimus, Domini*, afin de pouvoir s'écrier : Maître j'ai observé dès ma jeunesse la loi de Dieu ; et Notre-Seigneur le regarda et l'aima, *intuitus eum, dilexit eum*.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Sa Grandeur Mgr de Montréal a officié pontificalement à la cathédrale le jour de la fête de l'Épiphanie, à la messe et aux vêpres.

A la demande de M. l'abbé Martineau SS., Mgr de Montréal

(1) Eusèbe l. III, 20

ayant érigé une confrérie en l'honneur de la sainte Face, la cérémonie d'érection a eu lieu mercredi dernier après vêpres à Notre-Dame. Cette cérémonie avait attiré une foule si nombreuse que la vaste église était entièrement remplie.

Immédiatement après vêpres, M. le Supérieur du Séminaire est monté en chaire.

Ayant pris pour texte ces paroles du livre des Psaumes : *Seigneur montrez votre Face, et nous serons sauvés*, le prédicateur a rappelé que c'était cette prière que le roi Prophète et le peuple de Dieu adressaient au Seigneur au milieu de leurs tribulations. C'est aussi la prière que fait actuellement l'Église au milieu de ses détresses et de ses malheurs.

La sainte Face désigne la puissance qui raffermi au dedans et soutient au dehors ; et la majesté qui commande le respect et l'adoration.

Il n'y a rien de plus digne que ce culte de la sainte Face, il n'y a rien de plus nécessaire et répondant mieux aux besoins du temps présent. Telles furent les deux considérations développées par l'orateur.

Après le sermon, l'image de la sainte Face fut portée processionnellement à travers l'église à l'autel de la réparation. Un grand nombre d'hommes formaient cette procession qui s'est déroulée au chant d'un cantique à la sainte Face.

Le directeur de la nouvelle confrérie, M. l'abbé Martineau, étant monté en chaire fit l'amende honorable ; puis cette imposante cérémonie se termina par le salut solennel du T. S. Sacrement.

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE ET VIE DE M. PAUL DE CHOMEDEY SIEUR DE MAISONNEUVE ;
fondateur et premier gouverneur de Villemarie par P.
ROUSSEAU, prêtre de Saint-Sulpice.

La librairie Saint-Joseph, Cadieux et Derome, vient d'enrichir sa bibliothèque religieuse et nationale d'un remarquable ouvrage sur M. Paul de Chomedey Sieur de Maisonneuve. Il appartenait à un Sulpicien, à un de ces fils de M. Olier, qui ont fondé Villemarie et ont toujours consacré leurs biens et leur zèle d'apôtre au maintien et à l'accroissement de la colonie, de raconter la vie du premier gouverneur de Villemarie.

Les desseins providentiels de Dieu sur Montréal, manifestés si clairement à M. Olier, à M. de la Danversière, à Melle Mance, apparaissent d'une façon non moins éclatante dans la résolution prise par M. de Maisonneuve de se donner tout entier à la future colonie. Pour commander et gouverner les recrues, il fallait un vaillant capitaine, un grand administrateur, un juge intègre ; mais surtout un homme, à la foi vive et tout dévoué au service

de Dieu : un héros et un saint ; M. de Maisonneuve fut cet homme.

Dans le livre, que nous sommes si heureux d'annoncer, M. P. Rousseau nous fait vivre de la vie de M. de Maisonneuve, depuis son premier embarquement en France jusqu'à son départ définitif du Canada. Toutes les actions si diverses de son héros. il les dépeint dans un style entraînant et ému, où on sent battre le cœur du chrétien et du patriote. L'auteur admire en M. de Maisonneuve un des instruments dont Dieu se servit pour faire pénétrer en notre pays la gloire de son nom, et cette admiration le fait s'écrier, après avoir raconté un des traits d'héroïsme de M. de Maisonneuve : " Depuis deux cents ans que cet exploit, comparable aux plus beaux de l'histoire, a illustré le berceau de Villemarie, son fondateur n'a pas encore une statue sur une de nos places publiques. Le seul monument de ce genre, dans notre cite à nous Français, ne nous rappelle qu'une défaite ; quand donc nous aussi aurons nous un monument qui nous rappelle une de nos gloires les plus pures et les plus brillantes ? "

Ce cri de reconnaissance et de patriotisme nous le poussons nous aussi, et de même, qu'il y a quelques mois, nous demandions un monument pour Dollard et ses compagnons, de même nous demandons avec M. P. Rousseau un monument pour M. de Maisonneuve.

A défaut d'une statue, le premier gouverneur de Villemarie, aura, du moins, dans le livre qui vient de paraître un monument littéraire qui le fera connaître d'une façon inoubliable.

Les lecteurs trouveront, en outre, dans l'*Histoire et la vie de Maisonneuve*, le tableau de la vie du colon du Canada à cette époque ; l'organisation de la colonie, des détails sur les questions de la domesticité, des ouvriers, des professions ; un exposé des ordonnances de police, des sentences judiciaires de M. de Maisonneuve etc.

Et maintenant nous allons reproduire la préface de cet intéressant ouvrage ; mais avant, nous devons féliciter l'auteur de la bonne et belle œuvre qu'il a accomplie en faisant revivre l'homme de bien, *vir probus*, le parfait chrétien qui fut Paul de Chomedey Sieur de Maisonneuve.

Voici cette préface :

" C'est un beau et fortifiant spectacle que celui de l'homme juste et ferme dans ses desseins, modeste dans la prospérité, fort, constant, se conservant toujours égal au sein même de l'adversité.

" Ce spectacle, l'antiquité païenne l'a admiré et ses poètes lui ont consacré des poèmes entiers et des odes immortelles.

" Le christianisme nous en offre de beaux exemples dans tous les siècles et à tous les degrés de l'échelle sociale, depuis le Saint Pontife qui trône au Vatican, jusque dans les rangs les plus humbles des enfants de l'Eglise. Quoique devenus plus nombreux, ils n'en sont pas moins admirables, et chaque nation s'es-

time heureuse de trouver chez soi de ces hommes d'élite, l'honneur de l'humanité, et qui font aimer la vertu.

“ Or c'est un des grands modèles, pris à l'origine de l'histoire de Villemarie, qui se présente à notre admiration dans cette vie de M. Paul Chomedey Sieur de Maisonneuve.

“ Ecrire la vie de M. de Maisonneuve c'est raconter l'histoire des vingt-cinq premières années de Montréal. Comment serait-il possible de séparer le fondateur de la fondation. l'homme se fait connaître par ses œuvres, et l'œuvre par excellence de M. de Chomedey a été la fondation de Villemarie. Il est donc impossible de parler du Gouverneur de Montréal sans dire ce qu'il a fait au Canada, pour nos pères et pour nous, et l'éternelle reconnaissance que nous lui devons.

“ Cette vie existe, sans doute, mais noyée, dispersée dans les histoires générales. Qu'elle se présente dans sa suite et avec son caractère propre, n'est-il pas à espérer que ce martyr du devoir, cet officier, ce pionnier vierge, ce héros, à la fois guerrier intrépide, magistrat intègre et sage administrateur paraîtra sous un jour nouveau, tel, peut, être, qu'il n'a jamais été connu ? Si l'auteur se trompe ici, ce n'est point le sujet qui lui a fait défaut, mais sa faiblesse qui faillit à son héros.

“ Les sources où il a puisé sont celles que tout le monde instruit connaît ici, publiées dans les deux langues, des manuscrits précieux que M. Colin, supérieur du Séminaire a mis obligeamment à son service, et des documents utiles et rares que la complaisance bien connue de M. Verreau, Principal de l'École Normale Jacques-Cartier, a mis à sa disposition.

“ L'auteur, autant que possible a voulu être sincère; il est remonté aux sources pour conserver au récit le parfum qui s'exhale des vieilles archives et des récits contemporains. Il a évité les notes qui morcellent le récit et en détachent l'attention. Les érudits savent où les trouver, les jeunes gens pour lesquels il écrit, lui pardonneront ce tort volontiers.

“ Ce travail peut avoir l'avantage d'être mis, plus facilement que les histoires générales, entre les mains de la jeunesse des collèges et des pensionnats. N'est-ce pas elle, en effet, qui a soif de boire aux sources si pures de notre histoire, d'étudier les fortes vertus des ancêtres ? elles ont plus d'empire sur elle, et les empreintes qu'elles laissent dans son âme y sont plus durables et plus fécondes.

“ A cette vertueuse école d'un passé héroïque, le jeune homme peut apprendre ce que vaut la charité chrétienne dans la fondation et la prospérité d'une nation ; combien il y a de force, de mâle courage, d'énergie, d'intelligence, de persévérance, de puissantes ressources, d'honneur et de gloire dans la vertu. En se formant sur les exemples des de Maisonneuve, des Glosse, des Dollard et des Le Moyne, il se prépare dès le présent aux luttes viriles de l'avenir, ni moins pénibles, ni moins nombreuses que celles des premiers jours de ses aïeux.

“ Dans un temps, où les caractères semblent fléchir sous l'influence de funestes doctrines, dans les préoccupations trop vives des intérêts matériels, dans la jouissance, que facilite le développement d'une civilisation énervante, n'est-il pas opportun de tendre une main amie à l'imprévoyante faiblesse de la jeunesse, pour la soutenir contre des entraînements irréfléchis, et de lui remettre sous les yeux ces types si beaux d'hommes sans peur et sans reproche que la divine Providence, dans son ineffable sagesse, ménage dans l'histoire de chaque peuple, pour le fortifier dans les époques critiques de sa vie nationale ?

“ Cette étude présente plus d'un motif d'attention et de sympathie, c'est sur les lieux que nous habitons, qu'a été versé ce sang généreux qui nous a valu de demeurer ce que nous sommes. Chaque pas dans Villemarie nous rappelle un trait d'héroïsme, de courage, de désintéressement et de vertu ; que peut-il y avoir de plus propre que ces souvenirs à relever les cœurs, à agrandir les âmes et à les armer pour la lutte éternelle du bien contre le mal ? ”

**Rapport de l'Oeuvre de l'Adoration Nocturne
du Très-Saint Sacrement, à Montréal.
27 Décembre 1885.**

Monseigneur,

Monsieur le Supérieur, Monsieur le Directeur,

M. le Président, Messieurs et Chers Confrères.

A pareille époque, l'an dernier, nous avons eu l'honneur de raconter comment l'œuvre de l'adoration nocturne a pris naissance et s'est établie parmi nous ; nous l'avons vue, sortant à peine de terre et provoquant déjà les prédilections du Sacerdoce qui venait, jusque dans un humble cercle d'amis, lui porter les premières gouttes de la rosée céleste. Nous l'avons vue lorsque la trouvant assez forte pour affronter sans crainte les orages de la publicité, Votre Grandeur l'élevait à la hauteur d'une œuvre diocésaine. Quel beau jour pour notre chère association que celui où vos mains épiscopales l'implantaient sur le terroir éminemment fécond de la paroisse Notre Dame et la confiaient pour toujours, aux soins dévoués et intelligents de la pieuse Communauté de St. Sulpice. Vous l'avez bénie, Monseigneur dans l'effusion de votre âme et votre bénédiction lui a porté bonheur. Dieu l'a ratifiée dans le Ciel. Comme toutes les œuvres choisies de Dieu, il fallait que l'adoration nocturne fut marqué elle aussi, au coin glorieux de la Croix. Mais un obstacle nouveau menaçait-il d'entraver sa marche triomphale qu'une main, souvent invisible, se hâtait de l'écartier sinon de le faire servir à son plus grand avantage. Enfin vint le jour à jamais béni où grâce encore à la sollicitude

paternelle de votre Grandeur, notre association était solennellement greffée sur l'arbre immortel des confraternités de l'Église. Aussi, Monseigneur, l'adoration nocturne s'estime non-seulement hautement honorée de posséder au milieu d'elle le premier pasteur du diocèse, mais elle est toute heureuse et toute fière de pouvoir considérer en lui son plus illustre patron, et l'un de ses fondateurs les plus zélés. Merci, donc, Monseigneur, de l'honneur insigne que vous nous faites ce soir. Merci du vif intérêt que vous daignez porter à notre association. Puisse-t-elle se montrer toujours digne d'un si précieux et si haut patronage.

Comme vous pouvez en juger, Monseigneur. Messieurs, par le résumé que nous venons d'en faire, notre compte-rendu de l'année dernière avait pour but de faire ressortir la vie extérieure de l'adoration nocturne : aujourd'hui, selon l'engagement que nous en avons pris à cette époque nous nous proposons de vous parler de sa vie intime.

Pour mettre plus d'ordre dans nos pensées et achever de faire connaître notre association, nous parlerons d'abord de sa constitution et de ses avantages ; nous dirons ensuite quelle est sa mission et quels moyens elle emploie pour l'accomplir.

I

SA CONSTITUTION, SES AVANTAGES.

L'adoration nocturne ne cherche ses recrues que dans les rangs de ces chrétiens sincères et pratiquants qui tiennent à honneur de mettre leur conduite en harmonie avec leurs croyances. Elle a une prédilection marquée pour les jeunes âmes qui combattent le combat du Seigneur sous la blanche bannière de la Reine du Ciel. En agissant ainsi elle entre évidemment dans les désirs du cœur eucharistique de Jésus. En effet il a toujours en, lui aussi de ravissantes préférences pour la jeunesse, surtout pour les enfants de son auguste mère. Cela se conçoit, leur amour pour Marie les rend doublement ses frères selon la grâce.

Notre association partage ses membres en trois groupes : les membres actifs, les membres auxiliaires et les membres bienfaiteurs. Pour être membre actif, il faut s'y préparer par quelque temps de noviciat. Il faut ensuite jurer solennellement à Jésus-Christ de venir tous les mois au milieu de la nuit, passer une heure auprès de lui. On appelle membres auxiliaires ceux qui se trouvant dans l'impossibilité de passer la nuit au Sanctuaire de l'Œuvre, s'engagent à venir une fois le mois faire la 1^{ère} heure d'adoration.

Enfin pour participer aux avantages spirituels de notre association, à titre de membre bienfaiteur, il suffit de concourir à ses dépenses par une modique obole déposée entre les mains du Trésorier. Les personnes du sexe, elles-mêmes, sont admises dans cette catégorie.

A l'heure qu'il est, l'adoration nocturne compte 1766 membres repartis comme suit :

| | |
|--------------------------|------|
| Bienfaiteurs | 1548 |
| Membres Actifs | 160 |
| Auxiliaires | 46 |
| Membres en disponibilité | 12 |

1766

Depuis le mois de décembre dernier, deux d'entre nous ont quitté la terre pour aller, nous l'espérons, joindre pour toujours leurs adorations à celles des Anges et des Bienheureux. Grâce au ciel, la foi en l'efficacité de la prière et la reconnaissance pour les bienfaits reçus sont encore bien grandes et bien vives à Ville-Marie. En voici une preuve : notre association a eurégrétré en 1885, 43,916 recommandations et 1828 actions de grâces. Comme nous avons déjà eu l'honneur de le dire, la vaste basilique où nous sommes actuellement est devenue à perpétuité le siège de notre œuvre. C'est donc ici qu'ont eu lieu nos 102 nuits d'adoration. Cela ne nous a pas empêchés cependant, d'aller réciter l'office du Très-Saint Sacrement dans 12 églises ou chapelles de la ville à l'occasion des 40 heures. Chacune de ces nuits célestes a trouvé son historien dans la personne de son directeur laïque. Rien de pieux comme ces comptes-rendus dont plusieurs n'en déplaise à leurs auteurs nous semblent de véritables chefs-d'œuvre de littérature. De trois mois en trois mois désormais ces délicieuses archives du cœur de la piété seront ouvertes à l'édification de chacun des membres de l'adoration nocturne. Espérons que bientôt elles auront dans nos réunions générales la noble part qu'elles méritent si bien. Pour être complet il me faudrait maintenant faire une petite excursion sur le terrain de M. le Trésorier, mais j'aime mieux vous laisser le plaisir de l'entendre lui-même traiter cet important sujet. Ses chiffres, vous le verrez bientôt, ont une éloquence toute particulière qui ne lasse jamais. Je passe donc immédiatement aux avantages de l'œuvre.— Chacun de nous réalise tous les ans de gros bénéfices, seulement, nos milliards n'ont pas cours dans le monde des finances. Cela ne les empêche pas, comme vous le savez, de valoir infiniment plus que tous les trésors de la terre. Notre trésor, Monseigneur, Messieurs, c'est le bon exemple réciproque que chacun des membres s'engage à donner au prochain. Notre trésor, c'est la parole de Dieu qu'on nous dispense avec un zèle, un dévouement, une prodigalité sans borne. Ah ! M. le Directeur que vos brûlantes paroles nous font du bien ! Comme vos charitables conseils nous sont utiles sur le chemin de la vie ! merci, mille fois merci. Notre trésor c'est un amour tout particulier du cœur de Jésus pour chacun de nous. Et pourrait-il ne pas avoir pour nous une prédilection marquée ? Il le sait, c'est l'amour qui nous appelle auprès de Lui. C'est l'amour qui nous fait rompre pour un temps avec les joies du foyer, ces joies si douces et si légitimes. C'est l'amour qui nous

porte à Lui sacrifier une partie notable d'un repos acheté bien souvent au prix de rudes et pénibles labeurs. Combien doit être prodigue à notre égard ce Jésus qui ne saurait se laisser vaincre en amour et en générosité. Notre trésor enfin c'est la large part que les Souverains Pontifs nous ont faite dans les richesses spirituelles de l'Eglise en nous accordant de nombreuses indulgences plénières et partielles. Aussi, Monseigneur, Messieurs, je ne crains pas de le dire nous serions des milliers, nous puiserions sans cesse et à pleines mains dans les coffres de l'adoration nocturne qu'il nous serait impossible de l'exposer jamais aux ignominies de la banqueroute. Notre association est donc une opération financière que nous pouvons hautement recommander à quiconque a la passion des richesses spirituelles.

II

SA MISSION, SES MOYENS.

Tout dans l'Eglise gravite autour de l'Eucharistie. C'est le centre mystérieux, d'où, dans l'ordre de la grâce, tout part et vers lequel tout converge. C'est le divin soleil d'où rayonne dans les âmes la lumière, la chaleur et la vie. C'est le foyer où s'alimente et se perfectionne la charité. C'est la source principale d'où jaillit tout ce qui élève l'homme au dessus de lui-même et le défie en quelque sorte par la sublimité de la vertu. Qu'y a-t-il donc dans nos tabernacles ? Qu'y a-t-il dans l'humble vase qu'ils contiennent ? Il y a un cœur rendant de notre part à la divinité un amour digne de son amour, une reconnaissance égale à ses bienfaits. Il y a une voix faisant monter vers le trône de l'Eternel de toutes puissantes supplications. Il y a une Victime offrant à la justice divine irritée des propitiations infinies, capables de payer surabondamment les dettes de cent mille mondes encore plus coupables que le nôtre. Or, Monseigneur, Messieurs, les quatre fins du sacrifice eucharistique et du sacerdoce de Jésus-Christ, (comme le faisait remarquer notre vénéré supérieur, monsieur Baile, dimanche dernier), sont précisément celles que l'adoration nocturne propose à chacun de ses membres. En effet que venons-nous faire, la nuit, à tour de rôle, dans ce saint temple, sinon, épancher notre cœur dans le cœur sacré de Jésus, lui dire merci, lui offrir nos humbles supplications et lui demander pardon. Ah ! je comprends qu'en recevant le billet qui nous invite à la prochaine audience du Roi des Rois, nous éprouvions une joie semblable à celle de ce favori convié à la table de son prince et répétant dans son allégresse : " Demain, je souperai avec le Roi." Demain, nous disons-nous, je passerai la nuit auprès du Dieu fait Homme. Demain je converserai familièrement avec Lui, je reposerai sous le même toit que Lui, presque sur les marches de son trône. Puis à l'aurore avant de le quitter, j'irai moi aussi en compagnie de mes frères, m'asseoir à sa table ; Que dis-je, infiniment plus heureux qu'Aman, Jésus, mon Sauveur

et mon Dieu sera, non seulement mon hôte et mon commensal, mais il sera même ma nourriture et mon aliment, Puis, quand l'heureux moment de l'audience est arrivé, qu'il fait bon n'est-ce pas, rendre à Jésus le tribut mensuel d'amour et de reconnaissance ! C'est l'heure du recueillement ; au dehors tout se tait, rien ne bruit non plus dans la vaste basilique. Seules, quatre voix nouvelles redisent, d'heure en heure les louanges du Dieu de l'Eucharistie et rendent à haute voix leurs hommages à la Reine du Ciel. Puis tout rentre de nouveau dans le silence. Alors commencent les communications intimes, les épanchements réciproques de Dieu et de sa créature. Comment contempler alors les amabilités et les largesses infinies du cœur de Jésus, sans lui redire mille fois, qu'on l'aime et qu'on le remercie, mais qu'on voudrait l'aimer et le remercier de tout son cœur, pour soi, pour sa famille, pour ses amis et pour ses ennemis, l'aimer et le remercier surtout pour tout ceux qui ne l'aiment pas et qui méconnaissent ses bienfaits. Oh ! n'est-ce pas, comme on est heureux alors, de savoir, qu'en Jésus et par Jésus, on peut rendre à Dieu autant d'amour et de reconnaissance qu'il en mérite. Oh ! n'est-ce pas qu'il fait bon alors, prendre l'une après l'autre chacune des demandes, chacun des merci confiés à nos cœurs et les déposer sur l'autel, aux pieds du Roi des rois. Présentées à Jésus par les mains de la charité paternelle, offertes à Dieu par son divin Fils, ces prières et ces actions de grâces ne peuvent manquer évidemment d'être favorablement accueillies.

Notre pieuse association nous appelle encore au pied des Saints autels pour prier. La prière, c'est cette toute puissance suppliante qui commande au Tout Puissant lui-même, c'est elle qui tient dans sa main, tout nos intérêts, ceux du temps, comme ceux de l'éternité. Voilà pourquoi, durant sa vie mortelle, Notre Seigneur priait souvent pendant des nuits entières. Voilà pourquoi, aujourd'hui encore, Il prie par lui-même aux Saints Tabernacles et au Saint Bréviaire, par tous les Prêtres de l'Eglise catholique. Or, messieurs, la prière que l'adoration nocturne met sur nos lèvres est précisément celle qu'à certains jours l'Eglise fait dire à ses ministres. En effet l'office du Très Saint Sacrement que nous récitons à chacune de nos réunions est mot pour mot celui qui se lit au Bréviaire tel que l'a composé jadis l'ange de l'Ecole, le grand Saint Thomas d'Aquin ; ainsi quand nous le récitons, nous mêlons notre voix aux concerts angéliques, nous devenons, comme les Prêtres de Notre Seigneur les organes de l'Eglise, les organes du Dieu fait Homme. Jésus lui-même daigne alors prier par nos lèvres et par notre cœur. Quel honneur et quel bonheur pour nous ! Et ce chapelet qui termine la récitation de notre office, n'est-ce pas encore l'arme puissante avec laquelle Saint Dominique et mille autres Saints personnages ont opéré tant de merveilles. C'est donc Marie, c'est donc Jésus qui prient par notre bouche. Or évidemment avec une telle prière, nous pouvons tout nous permettre,

nous pouvons tout obtenir. Oui, avec un tel levier nous pourrions soulever le monde.

Enfin Messieurs, Nous venons ici pour demander pardon à Dieu et à Notre Seigneur. Voilà pourquoi chacune de nos nuits d'adoration commence par un pèlerinage à la Sainte Face. Où trouver en effet un moyen plus propre à nous faire entrer dans les sentiments de Jésus, victime d'expiation pour nos péchés ; Qui pourrait contempler les traits adorables de notre Saint Rédempteur, tels qu'ils étaient au jour de sa douloureuse passion, sans se sentir l'âme brisée de douleur, sans détester du fond de l'âme les crimes sans nombre qui ont valu à l'Homme Dieu tant de souffrances et tant d'ignominies. Qui pourrait ne pas éprouver alors un irrésistible besoin de demander pardon à Dieu, d'unir sa voix à celle de la divine Victime pour fléchir la colère céleste. Si pour quelques âmes, la nuit est l'heure du recueillement, pour des milliers d'autres, c'est l'heure du crime, c'est l'heure où elles peuvent en toute liberté se livrer à tous les instincts mauvais de leur nature dépravée. C'est donc une pensée éminemment charitable et qui doit être souverainement chère au cœur de Jésus que de choisir ce temps pour crier pardon et miséricorde. Notre pieuse association a donc parfaitement raison de nous faire répéter d'heure en heure un acte solennel d'amende honorable à la Majesté divine outragée. Vous ne vous attendiez pas sans doute, Monseigneur, Messieurs, en venant ici ce soir d'avoir à subir la lecture d'un tel compte-rendu. Je n'ai pas, vous ne le voyez que trop, le don de dire beaucoup en peu de paroles. Si Dieu me l'avait accordé j'aurais dit d'avantage, c'est évident ; aurais-je été plus court, j'en doute. Quel cœur sait se borner quand il parle de ce qu'il aime et de ce qu'il veut faire aimer. Patience, il ne me reste plus, heureusement Monseigneur, Messieurs qu'à vous prier d'agréer ma gratitude la plus vive et la plus sincère pour votre bienveillante attention. Loin d'en vouloir à l'adoration nocturne pour les longueurs infinies de son secrétaire, veuillez m'en tenir seul responsable et conserver toujours à notre chère association une large place dans vos prières et dans votre affection. Merci encore une fois, Monseigneur, pour l'intérêt tout particulier que vous daignez porter à notre OEuvre. Que le Très-Haut vous en récompense dès cette vie en couronnant d'un plein succès tout ce que vous entreprenez pour la gloire de Dieu dans votre vaste diocèse. Merci, M. le Supérieur. Veuillez croire que vos éloquents paroles sont profondément gravées dans le cœur de chacun de nous. Merci, vénérable vieillard que nous sommes si heureux de voir à notre tête. Les soixante ans de votre fécond sacerdoce vous assurent là haut une bien belle couronne, mais vivez encore longtemps pour l'honneur de notre association et l'édification de notre cité. Merci, M. le Curé. Les anges de la paroisse de Notre-Dame doivent bien souvent parler de vous au Bon Dieu. Ils savent encore mieux que nous, combien nous vous sommes redevables car ils

voient quels immenses services vous nous rendez tous les jours. Que le Tout-Puissant réalise tous leurs vœux pour Vous et pour la paroisse qu'il Vous a confiée. Merci M. le Directeur, merci mille fois. Quel ravissant triomphe vous feront là-haut les anciens adorateurs nocturnes de Notre-Dame, qui vous devront une si large part de leur félicité éternelle. Mais croyez-moi, ne vous hâtez pas trop d'aller jouir de cette ovation. Plus vous vivrez, plus nous serons nombreux et plus seront grandes nos obligations envers Vous.

Que le Dieu qui du fond de son tabernacle, a daigné présider à cette pieuse assemblée veuille nous bénir tous. Oh ! qu'il bénisse tout particulièrement ceux d'entre nous, que dans sa bonté infinie Il appelle tous les mois officiellement et nommément auprès de Lui, dans le silence des nuits. Tel est le vœu qu'en terminant je dépose humblement dans son cœur adorable.

SIMÉON MONDOU.
Secrétaire.

Jeanne d'Arc à la cathédrale de Rouen.

L'antique métropole de Rouen a vu s'accomplir, le dimanche 6 décembre, un événement considérable. Mgr l'Archevêque est monte en chaire à l'issue des vêpres, et, devant Mgr d'Hulst, recteur de l'Université catholique de Paris, le Chapitre métropolitain et le clergé, les membres du Congrès des catholiques de Normandie et une foule immense, a prononcé, pour la première fois, depuis quatre siècles, le panégyrique de Jeanne d'Arc, et formulé son vœu solennel, celui de son clergé et de son peuple, pour la canonisation de l'héroïque et douce libératrice de la France.

Jamais, depuis 1456, Jeanne d'Arc n'a été à pareil honneur dans la cathédrale et dans la ville de Rouen. Ce fut dans la grande salle de l'archevêché de Rouen, le 7 juillet 1456, que fut proclamée la sentence de réhabilitation. Il y avait les juges de la réhabilitation : l'illustre Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Reims ; Guillaume Chartier, évêque de Paris ; Richard Ollivier de Longueil, ancien chanoine de Rouen, évêque de Coutances ; Jean Bréhal, docteur en théologie, prieur des Dominicains de Paris, inquisiteur général de la Foi pour la France ; Jean Le Fèvre, évêque de Démétriade, auxiliaire (ou suffragant, comme on disait alors) de l'archevêque de Rouen Guillaume d'Estouteville, les chanoines de Rouen. La sentence rendue, une procession générale de toutes les paroisses de la ville se rendit sur la place du cimetière Saint-Ouen, et, le lendemain, sur le lieu du supplice de la sainte victime, au Vieux-Marché. A cette occasion, un sermon solennel fut prononcé en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Depuis, nous ne voyons pas qu'en aucune circonstance on ait fait à Rouen, dans la cathédrale, le panégyrique de Jeanne.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

1 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS :

Pierre Heussier.—Marie-Nadeau.—Joseph Poirier.—J. Bann.—Victo-
rine Desjardins.—Marguerite Norman.—Joseph Legault dit Deslauriers.
—Louis Larin.—James Sennett.—François Laberge.—Delphis Gagné.
—J. Mansfield.—Ann Thrall.—Joséphine Martel.—Catherine Curshing.
—Mary Devine.—John Shaw.—F. X. Guimond.—Anysie Lalonde.—Vir-
ginie Mandeville.—James Hearl.—Edouard Tardy.—Marguerite Main-
ville.—J. B. Amyot.—Georgina Boissoneau.—Roger Lyons.

DE PROFUNDIS.

REMEDE DU Dr SEY, DE PARIS

est sans contredit. le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements
des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonc-
tions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie
au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de
sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élé-
vées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du REMÈDE
DU DR SEY.

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le REMÈDE DU DR SEY, dont vous êtes l'agent
unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser
l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseil-
le surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme
moi, elle verront leur santé s'améliorer notablement.

Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué L. J. LAUZON, Ptro.
Saint-Henri de Mascouche 10 octobre 1884.

M. Lachance. Ayant fait usage du REMÈDE DU DR SEY, pour la dyspepsie, je m'en suis très-
bien trouvée. Sr Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,
Montréal, 14 octobre 1884.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELACA.

HUILES POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, Jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

AUX MAISONS RELIGIEUSES.

HOPITAUX ET ORPHELINATS.

RABAIS 40 par 100

La maison BEAUCHAMP & BÉTOURNAY
offre présentement au rabais une grande va-
riété de marchandises indispensables et d'un
usage journalier pour les institutions reli-
gieuses, les hopitaux et les orphelinats.

Une visite est sollicitée : on ouvrira des comptes aux établissements ci-haut.

677 RUE SAINTE-CATHERINE, 677



CLOCHES D'ÉGLISES
THE JONES BELL FOUNDRY CO.
 TROY N.-Y., U.-S.
MEARS & STAINBANK
 LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR
H. & J. RUSSEL
 22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.
 AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
 FABRICANTS DE SOMMIERS EN EER.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien
 144, Rue Saint Laurent
 MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec
 soin. Première qualité de drogues et matières
 chimiques.

JOS. CHS. VAILLANCOURT

Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER
 MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
 et en peinture,

A BAS PRIX

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.



ATELIER
 DE
 Vitraux colorés
 de Montréal
CASTLE & FILS
 40 rue Bleury

VERRES DE TOUTES SORTES
 pour

CHASSIS D'ÉGLISE.

Plombés,
 Coloriés.

ORNEMENTATION

Emblèmes
 Religieux

FIGURES ET SUJETS PEINTS
 AVEC UN ART EXTREME

Dessins, prix et quan-
 tités fournis gratis.

En écrivant, veuillez
 mentionner

La Semaine Religieuse.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
 sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENGADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

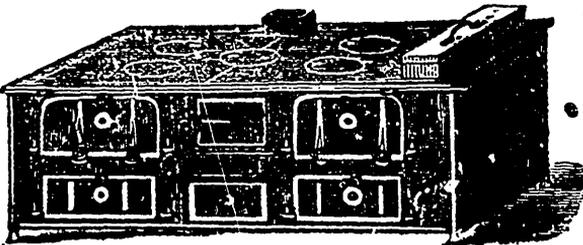
DECORATIONS POUR ÉGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal. P. Q.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vé par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Couvents,
d'Hospi-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264.

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

PENTURES A RESSORT DE GEER
employés dans plus de trent'e
églises et dans un plus grand
nombre d'édifices publics, les
seules durables.

Aussi BOUEBLETs en CAOUTCHOUC pour garantir du fr il par les Portes et Fenetres,
Chez

L. J. A. SURVEYER,

1588 RUE NOTRE-DAME.

GRAND SYNDICAT DE LA PUISSANCE

DUPUIS, BRIEN, COUTLÉE & CIE.

(AUX DEUX BOULES D'OR)

SPECIALITE D'ÉTOFFES POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

HAUTES NOUVEAUTES

(Ancienne maison PILON & CIE.)

647 et 649. Rue SAINT-CATHERINE, Montréal.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRERE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL

RECOMPENSE ! DE \$10 a \$50,
à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance

d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de
dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,

185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des écoles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; en antis pour 5 ans et surpassant en RICHE-SE, en PUISSANCE et en SÉAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

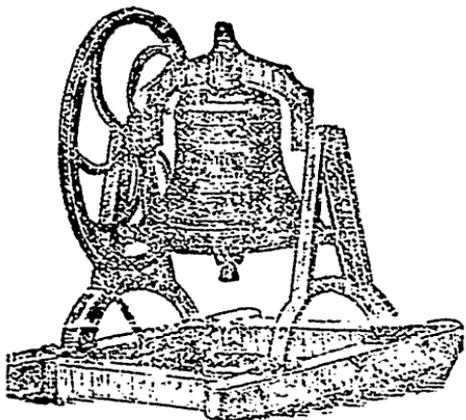
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasin, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1676 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET
COUVENTS

Seales ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Fournitures pour intérieur des
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les
meilleurs systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

W. B. BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage. --- Ouvrages en métal de toutes sortes. --- Commandes reçues pour Eglises et maisons d'éducation. --- Exécution prompte et bonne.

No 15 RUE CLAUDE, ONTREAL.

UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER

LES

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRE

468 1/2 RUE LAGAUCHETIERE, 468 1/2

SUCCURSALE AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL

